

ANNEE 2009

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

XI^e LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

SESSION ORDINAIRE UNIQUE 2009-2010

COMPTE RENDU IN- EXTENSO

SEANCE DU MARDI 08 DECEMBRE 2009

Sommaire

MESSAGE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR SOUMAÏLA CISSE, PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE L'UEMOA

| | <u>Pages</u> |
|---|--------------|
| 1 - Membre du Gouvernement présent..... | 02 |
| 2 - Ouverture de la séance..... | 02 |
| 3 - Fin de la séance..... | 18 |

Secrétaires élus

- Madame Fatou Youssouf AÏDARA
- Monsieur Daour Niang NDIAYE

Présidence de

Monsieur Mamadou Seck,
Président

Séance plénière du mercredi 14 octobre 2009

(La séance est ouverte à 11h 30)

- 1 -

MEMBRE DU GOUVERNEMENT PRESENT

Est au banc du Gouvernement :

Monsieur Faustin DIATTA, Ministre des Affaires sociales et des Relations avec le Parlement.

- 2 -

OUVERTURE DE LA SEANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs la séance est ouverte. L'ordre du jour appelle le message du Président de la Commission de l'UEMOA.

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA,

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,

Monsieur le Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA,

Monsieur le Ministre des Affaires sociales et des Relations avec les Institutions,

Mes Chers Collègues Parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

Le Sénégal vient de perdre un de ses fils qui ont décisivement contribué à son édification comme Etat moderne et respecté.

Le Président Daouda SOW a été un acteur politique majeur, un « *contemporain fondamental* » qui a pris et assumé, au sens le plus noble du terme, ses positions politiques.

Cette constance dans les convictions lui a valu une riche et exemplaire carrière politique comme parlementaire et comme ministre :

- Député de 1963 à 1970.
- Vice-président, Président du Groupe socialiste après les élections de 1983, il accède à la Présidence de l'Assemblée nationale en 1984.
- Jusqu'en 1988, le Président Daouda SOW a été à la présidence des plus grandes instances interparlementaires comme l'Union Interparlementaire, l'Union des Parlements Africains et l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, dont il était le Président d'honneur.

Entre ces deux parcours parlementaires, le Président Daouda SOW a été, de 1970 à 1983 :

- Ministre de la Santé,
- Ministre de l'Information des Télécommunications et des Relations avec les Assemblées, porte parole du Gouvernement

- Ministre des Forces armées
- Ministre de la Défense de la Confédération sénégalaise.

Le Président Daouda SOW était une personnalité forte mais accessible, un esprit fin, perspicace, une connaissance parfaite des hommes et une lecture aiguisée des situations qui ont fait dire à une personne qui l'a bien connu : « Devant tout vis-à-vis, le Président Daouda SOW sait tout de suite ce qu'il pense et ce qu'il va dire ».

Sa formation de médecin est, sans doute, pour beaucoup dans cette attention à autrui, cette partie de nous même.

L'Assemblée nationale, elle-même endeuillée, présente ses condoléances à sa famille et à ses proches et vous demande d'observer une minute de recueillement en sa mémoire.

[Recueillement].

Je vous remercie.

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA,

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,

Monsieur le Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA,

Monsieur le Ministre des Affaires sociales et des Relations avec les Institutions,

Mes Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée nationale du Sénégal, fidèle à sa quête permanente de l'idéal démocratique, renoue avec une de ses grandes traditions en accordant à une haute personnalité le privilège de lui délivrer un message.

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,
Je vous remercie de prendre de votre précieux temps pour être un témoin de notre séance de ce matin.

Je remercie également Monsieur Pape DIOP, Président du Sénat, qui nous fait l'amitié de nous envoyer une importante délégation.

Je salue la présence de Monsieur le Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA, institution appelée à exercer, dans un futur proche, des attributions pleinement législatives.

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA,

L'Assemblée nationale du Sénégal vous souhaite la bienvenue dans cet hémicycle qui abrite ses séances. En nous faisant l'honneur d'être présent à Dakar, vous magnifiez, par la même occasion, une tradition bien de chez nous, pour ne pas dire africaine : c'est-à-dire le partage.

Cette grande générosité d'esprit reflète, à bien des égards, votre engagement constant pour la promotion des valeurs de solidarité et d'intégration des peuples africains, viatique indispensable à l'œuvre de construction d'un espace sous

régional à haut potentiel de développement économique et social.

Vous rejoignez en cela le militant infatigable de la cause africaine, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal.

Monsieur le Président,

Il me plaît de revisiter votre riche parcours rythmé par un combat, j'allais dire un noble combat au service des grandes causes. Homme politique, vous avez vécu une riche expérience gouvernementale, en exerçant dans votre Mali légendaire, tour à tour, les fonctions de Secrétaire général de la présidence de la République, avec rang de Ministre, ainsi que celles de Ministre des Finances et du Commerce et de Ministre de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de l'Urbanisme, avant d'être porté à la Présidence de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en janvier 2004.

Au plan international, vous avez eu le privilège d'exercer des fonctions de Gouverneur pour le Mali à la Banque Africaine de Développement, à la Banque mondiale, au Fonds Monétaire International et à la Banque Islamique de Développement.

Cette belle carrière a été rendue possible par un brillant cursus universitaire dans les domaines de l'Administration et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Par ailleurs, il ne serait pas superflu de rappeler que vous êtes élevé au rang d'Officier du Mérite de l'Ordre national du Lion du Sénégal et Commandeur de l'Ordre national du Bénin, en plus des hautes distinctions que votre pays vous a décernés, à

savoir le grade de Grand-Officier de l'Ordre national du Mali et la Médaille de Reconnaissance de la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour ne citer que ceux-là.

Ces hautes distinctions matérialisent éloquemment l'exercice réussi de fonctions politiques et administratives au plan national.

Elles traduisent également votre permanente disponibilité à servir votre pays, notre sous-région et notre continent.

Vous avez eu à le dire :

« Servir, c'est offrir de son temps,

Servir, c'est donner de l'espoir

Servir, c'est honorer sa parole,

Servir, c'est ne rien attendre en retour ».

Aujourd'hui Président de la Commission de l'UEMOA, votre présence à notre colloque de demain est un gage de succès de nos travaux puisque vous êtes le garant de cette convivialité qui doit constituer la marque de fabrique de notre cheminement d'ensemble vers le progrès économique et social.

A l'évidence, Monsieur le Président, votre propos de ce jour nous ouvrira, à coup sûr, un chemin d'espoir dans l'espace UEMOA.

Aussi, je vous laisse la parole pour votre message à l'Assemblée nationale du Sénégal et à ses invités et vous remercie de votre aimable attention.

[Applaudissements].

MONSIEUR SOUMAILA CISSE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Avant de commencer, je souhaiterais m'associer à votre douleur et présenter à la famille du Président Daouda SOW, à vous-même, à l'ensemble des députés et à l'ensemble du peuple sénégalais mes condoléances les plus attristées et prier Allah le tout puissant dans sa miséricorde de l'accueillir dans son paradis céleste.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,

Monsieur le Ministre des Affaires Sociales et des Relations avec les Institutions,

Honorables Députés,

Messieurs les Sénateurs,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand honneur pour nous de m'adresser à vous en séance solennelle à l'ouverture de cet important colloque. Depuis mon arrivé à Dakar, cette belle capitale chargée de symbole, j'ai senti la chaleur de l'accueil ainsi que la générosité de l'hospitalité bien sénégalaise, la légendaire « téranga ».

Je voudrais donc vous dire merci, du fond du cœur.

Je voudrais également vous exprimez toute la fierté que j'éprouve en me retrouvant devant cette auguste assemblée, dépositaire de notre mémoire collective sur le chemin de l'intégration, Dakar a été fidèle à cet idéal unitaire en accueillant, le 10 janvier 1994, la naissance de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Le thème « Parlement et bonne gouvernance » est au cœur même de notre processus d'intégration.

Qu'il me soit donc permis de rendre un vibrant hommage au peuple sénégalais, au Président de la République, son Excellence Maître Abdoulaye WADE, dont la noble vision rime avec ouverture et fidélité pour les causes de l'intégration, traduisant ainsi la foi inébranlable du Sénégal en l'unité du continent.

Qu'il me soit également permis de vous adresser, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, mes plus chaleureuses félicitations pour cette excellente initiative ainsi que mes sincères remerciements pour votre invitation à laquelle j'ai été très sensible.

Mes remerciements s'adressent aussi à vous, Honorables Députés, pour votre présence massive et pour votre engagement constant en faveur des idéaux de notre Union.

Je suis également redevable à vos représentants au sein du comité interparlementaire, le CIP de l'UEMOA qui s'acquitte avec dévouement, foi et sagesse de leur mission en faveur de l'union, notre patrimoine commun.

Monsieur le Président,
Honorables députés,

Le développement de l'Afrique et de notre sous-région est au cœur de nos préoccupations. Nous aspirons tous, en effet, à la paix, à la sécurité, à la démocratie et au bien-être économique et social. Pour ce faire, des plans et programmes ont été élaborés, des financements importants ont été mobilisés.

Force est de constater, cependant, que notre sous région souffre encore d'importants déficits. Ainsi, la malnutrition, la soif, la faim, la maladie, le faible niveau d'alphabétisation, le manque d'infrastructures, la persistance de conflits sociopolitiques..., restent encore les lots quotidiens de nombreux de nos concitoyens. Nous nous mettrons certainement très vite, d'accord sur « quoi faire » mais, il est plus important d'établir les règles et mécanismes du « comment faire », c'est-à-dire quel modèle de gouvernance ?

Il semble, aujourd'hui, convenu par de nombreux observateurs que la bonne gouvernance est le « maillon manquant » à la longue chaîne des facteurs indispensables au développement économique et social. La gouvernance économique et politique exige, de la part des partis politiques et des décideurs, une vision et un esprit de prospective, car comme on le dit « Gouverner, c'est prévoir ». Les pouvoirs publics doivent être en mesure d'anticiper sur les problèmes, ce, à partir des données disponibles et des tendances observées.

Ils doivent en conséquence, élaborer des politiques qui tiennent compte de l'évaluation des coûts et des changements prévisibles dans des domaines comme la démographie, l'économie, l'environnement...

Devant les crises multiples - alimentaire, énergétique, financière - le grand défi, pour les décideurs, en général, et les députés, en particulier, est de faire front et de dégager un consensus sur les questions essentielles qui engagent l'avenir de notre pays... et... parmi ces questions essentielles, il y a la gouvernance.

C'est à ce prix que l'héritage que nous léguerons à nos enfants sera fécond et constituera un investissement dans la prospérité. La gouvernance requiert non pas la constitution d'épargne pour des générations futures, mais plutôt les renforcements des infrastructures de base et des secteurs économiques pour la création d'emplois et pour l'épanouissement des générations futures. Cette vision est aujourd'hui acquise au niveau de l'UEMOA.

Monsieur le Président,
Honorables députés,

L'action de l'UEMOA en matière de bonne gouvernance s'est traduite par plusieurs acquis dans divers domaines. Il s'agit par exemples, du Pacte de convergence, de la surveillance multilatérale, du code de transparence dans la gestion de finances publiques et la lutte contre le blanchiment des capitaux.

La Directive portant Code de Transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA a réaffirmé les dispositions à prendre. Je citerais juste des domaines comme le financement des partis politiques et la répression de l'enrichissement illicite.

Au nombre des institutions créées pour asseoir la bonne gouvernance, il y a la Cour de Justice de l'UEMOA qui veille à l'interprétation uniforme du droit communautaire et à son application et juge, notamment, les manquements des Etats à leurs « obligations communautaires ».

Le secteur privé de l'Union, locomotive du développement de la sous-région, est regroupé au sein de la Chambre Consulaire régionale : la CCR.

Il y a aussi, et surtout, le Comité Interparlementaire (CIP) de l'UEMOA qui préfigure le Parlement de l'Union qui donnera une impulsion nouvelle au processus d'intégration de notre union. Il favorisera la consolidation et l'approfondissement du processus d'intégration.

Le parlement de l'UEMOA permettra surtout une meilleure adhésion des populations aux enjeux du schéma d'intégration et un contrôle démocratique de la construction de l'Union. Au niveau de la sous-région, on doit se réjouir de l'existence du Réseau des Médiateurs de l'UEMOA.

L'UEMOA accorde aussi un intérêt particulier au processus participatif, notamment avec la société civile et le secteur privé.

Nous développons, en effet, une stratégie de concertation et de dialogue social. L'initiative pourrait se traduire par la création

d'une structure tripartite permanente : Gouvernement-Employeurs-Travailleurs.

Les Etats membres de l'UEMOA adhèrent aux principes du Mécanisme Africain d'Evaluation des Pairs, le MAEP qui a pour finalité d'encourager la bonne gouvernance.

Toutes ces actions concourent à la concrétisation de la vision de l'UEMOA selon laquelle la mise en œuvre réussie des réformes nationales ou communautaires et le raffermissement de la volonté collective ne peuvent se faire qu'autour d'idéaux partagés, et, à travers l'information régulière des populations.

La commission de l'UEMOA a ainsi mis en place une stratégie de communication pour donner plus de visibilité à ces actions. A cet effet, elle a initié le Réseau des Journalistes Economiques de l'UEMOA et équipé des centres nationaux d'accès à internet. Elle organise aussi un tournoi annuel de football dit de la solidarité et les détenteurs du trophée cette année, ce sont les Lions du Sénégal.

[Applaudissements].

Félicitations et bravo pour leur fair-play !

Monsieur le Président,
Honorables invités,

L'UEMOA a fait considérablement évoluer la gouvernance au sein de ses Etats membres. D'un système centralisé et caractérisé par le cloisonnement, à la fois, géographique et sectoriel, la gouvernance a évolué vers un système de plus en plus intégré.

Tout en respectant le cadre institutionnel de chaque pays, le principe de subsidiarité, les politiques sectorielles communes et les directives en matière de finances publiques et la gouvernance communautaire, nous conduisent vers un système de plus en plus intégré.

Nous pouvons, aujourd'hui, tous être fiers du travail déjà abattu pour traduire dans la réalité le rêve de 1994.

Ce succès ne doit point cacher des points d'ombre qui ralentissent le rythme du processus.

Le rêve de 1994 se heurte au fait que de nombreuses législations communautaires ne sont pas encore transcrites dans les législations nationales.

Comment ainsi expliquer qu'aujourd'hui encore, seuls 3 états sur les 8 permettent à nos enfants d'avoir accès à l'université sans aucune discrimination liée à leur nationalité d'origine ? Je ne peux comprendre cette entorse à la législation communautaire qui, plus est, gêne la démocratisation du savoir au sein de notre Union dont le fondement est la solidarité.

Je ne peux nullement comprendre ce refus qui restreint le savoir ! C'est pourquoi, je fonde beaucoup d'espoir sur l'implication pleine et effective des parlements nationaux dans la mise en œuvre des directives édictées par les hautes autorités de l'Union.

A cet effet, nous suivons toujours avec une grande attention les délibérations de nos parlements appelés à examiner chaque année le projet de lois des finances de l'Etat et à contrôler son exécution.

Vous avez, honorables députés, un rôle majeur à jouer ! Votre position de trait d'union entre les institutions et les populations vous confère le sacerdoce d'œuvrer au quotidien à la levée des obstacles qui ralentissent la marche de l'Union, qu'il s'agisse tant de l'appropriation des réformes, par les différents acteurs de nos Etats, de la mise en œuvre de ces réformes, que du suivi du rythme d'absorption des ressources financières.

Monsieur le Président,
Honorables invités,

Je ne vais pas énumérer les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice correct de votre mission. La bonne gouvernance parlementaire ne pourrait se réaliser que si le parlement transcende son rôle « classique » d'institution, de législation et de contrôle, pour se consacrer à celui d'ajustement des politiques publiques.

La gouvernance parlementaire requiert un plan d'action clair, des structures organisationnelles souples et transparentes et des parlementaires qualifiés.

Le parlement devra aussi pouvoir intervenir pour l'évaluation des grands projets et de leurs bienfaits sur les populations. L'examen du projet de loi de finances par les parlementaires est important dans la réalisation de l'équité et de l'égalité dans le paiement de l'impôt et la jouissance des richesses nationales. C'est également le lieu de veiller sur le respect de l'approche genre dans la redistribution du budget car, aucun développement n'est possible sans la participation de la Femme.

Il reste évident que pour être réellement en mesure de définir les conditions de fonctionnement du pouvoir exécutif, le corps législatif doit être indépendant.

Cette indépendance requiert, toutefois, des moyens matériels et humains permettant de mener des recherches pointues sur les questions qui lui sont soumises afin de pouvoir voter des lois.

Dans un système politique démocratique, le bon fonctionnement du parlement dépend également de l'existence d'une véritable opposition qui participe à ce fonctionnement comme il sied.

La démocratie dans nos pays est en construction, et, la réalité de nos budgets nous oblige à revoir nos prétentions à la baisse. Toutefois, comme vous le savez, le Parlement est, par vocation, le lieu idéal où s'exprime les valeurs fondatrices de la *res publica*, la chose publique.

C'est dire la place prépondérante que vous occupez pour renforcer la démocratie, promouvoir la liberté, préserver la paix, marcher résolument vers l'intégration régionale, nous avons besoin du leadership du Parlement car, on ne peut rien faire de durable sans des institutions fortes.

Je rêve d'un Parlement dont tous les membres peuvent échanger à tout moment, entre eux, avec les populations et les citoyens partout où ils se trouvent à travers un *e-parlement*.

Cela est du domaine du possible avec les opportunités qu'offrent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs les députés,
Honorables invités,

La bonne gouvernance est au cœur de votre mission au service des populations. Elle est aussi, comme vous le savez, le terreau qui alimente la démocratie, l'Etat de droit, le respect des droits de l'homme, qui sont les valeurs fondatrices de notre Union.

C'est vous qui ratifiez les traités, tant de l'Union que de son Parlement. Et sans vos actions quotidiennes, il est peu probable que la dynamique d'intégration devienne l'affaire de l'ensemble des citoyens et des communautés de l'UEMOA. C'est pourquoi, nous devons, tous ensemble, conjuguer nos efforts, développer des synergies pour que le politique soit au service des nobles idéaux de l'Union pour faire face à toutes les urgences qui s'appellent : eau, énergie, éducation, emploi des jeunes, sécurité alimentaire, infrastructures de base, santé, sécurité, libre circulation, droit d'établissement, changement climatique...C'est là le véritable enjeu du processus d'intégration.

J'ai, pour ma part, la ferme conviction que nous continuerons à nous inscrire dans ce combat, le seul qui vaille, pour une union harmonieuse, forte, prospère et pacifique.

Je saisis enfin, Monsieur le Président, honorables invités l'occasion de la nouvelle année pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente année 2010.

Déwénati, et pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie beaucoup Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA. Je suis sûr que ces paroles ont été bien entendues par nos collègues qui s'appuieront sur les orientations que vous avez dégagées lors du colloque que nous ouvrons ensemble demain sur le thème « Parlement et bonne Gouvernance ». Je salue au passage la présence de nos collègues députés du Mali, du Togo, du Burkina Faso, de la Guinée Bissau, du Bénin et de la Côte d'Ivoire qui sont déjà présents, là, derrière.

Je vous salue, chers Collègues! Ils sont venus justement pour participer à ce séminaire au cours duquel nous allons échanger sur le thème « Parlement et Bonne Gouvernance ».

-3-

Fin de la séance

Mes chers collègues l'ordre du jour étant épuisé, je propose à l'Assemblée de lever la séance et de reprendre nos travaux le mercredi 16 décembre 2009 pour examiner à :

- 09 h 30, le projet de loi n°06/2009 relatif au VIH/SIDA ;
- 15 h 30, la proposition de loi n°24/2009 abrogeant et remplaçant le dernier alinéa de l'article 92 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Y a-t-il des observations ? Non !

Il en est ainsi décidé; la séance est levée.